

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
Sépanouir

Prix Vectora
Lauréate 2014
Division de
la géomatique

Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Or 2014
Skate Plaza

Distinction
George W. Burke
Réseau environnement
Lauréate 2015

Prix Bronze
Taux de participation
Édition 2015
Défi 5/30

Une véritable épopée hivernale

Du 6 au 14 février, Feu et Glace présente sa 16^e édition

Du 6 au 14 février 2016, l'Île-Lebel redevient le château fort de la plus grande fête hivernale lanadoise, en accueillant la 16^e édition du Festival Feu et Glace et ses milliers de visiteurs.

« Cet événement est un incontournable de l'hiver ; le moment par excellence pour se laisser emporter par la blanche folie en famille », déclare Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Les activités populaires

Feu et Glace, c'est d'abord des activités vedettes telles le feu d'artifice, le 6 février à 20 h, l'anneau de glace, la grande roue en bordure du fleuve, la tyrolienne, les glissades sur tubes, les sculptures, les promenades en carriole, le parc de neige et la foire alimentaire, pour ne nommer que celles-là.

En tout 12 spectacles qui décoiffent

Côté musique, pas moins de 12 spectacles seront présentés sur la scène Loto-Québec. Parmi eux, Dumas et Rémi Chassé, Tremblay, Simon Boudreau, Steve Provost, les groupes Osmoze, les Portageux, la famille Cantin, les cousins Branchauds, Amuze et Unité 6.

En nouveauté cette année, le site comprendra une zone famille avec une scène pour accueillir tout spécialement les spectacles destinés aux jeunes. À souligner également, la Journée de la famille, le 13 février, avec la participation de Télé-Québec et ses émissions Les Argonautes et Génial !

Soulignons que pour faciliter le déplacement, le transport en commun sera offert gratuitement par le Réseau de transport collectif régional (RTCR) durant les deux fins de semaine.

Pour la programmation complète de cette 16^e édition, visitez le feuetglace.com



▲ Cléo, les personnages de la Guerre des tuques, Atashtatuk, les porte-paroles du festival et membres du conseil lors du dévoilement de la programmation.

► Dumas sera en spectacle le 6 février, à 15 h 30.

▼ Les festivaliers sont invités à attacher leurs tuques avec cette édition sur la thématique du film québécois qui touchent nos cœurs d'enfant. Campé sur le site, un méga fort que tous voudront prendre d'assaut.

▲ Les 6, 7, 13 et 14 février, à compter de 14 h, Diane Dufresne et Richard Langevin accueilleront à tour de rôle les festivaliers au Centre d'art Diane-Dufresne où se poursuit leur exposition conjointe DDXL (détails en page 2). Le centre offrira le chocolat chaud à ses visiteurs.

▼ Les glissades sur tube, toujours très populaires!



Les Argonautes



▲ Toujours le 6 février, à 20 h, présentation du grand feu d'artifice!



▲ La tyrolienne, pour les adeptes de sensations fortes.

Étape 1: Création du Compte Loisirs Culture

Avant de passer à l'inscription de vos prochaines activités
CRÉEZ VOTRE COMPTE LOISIRS CULTURE
en quelques clics!

Détails en page 3

ville.repentigny.qc.ca



Chères Repentignaises, chers Repentignois,

C'est avec grande fierté que je vous invite à prendre part aux festivités de la 16^e édition du Festival Feu et Glace qui se tiendra du 6 au 14 février prochain au parc de l'Île-Lebel. Sous le thème « La Guerre des Tuques 3D », notre communauté célébrera l'hiver dans toute sa splendeur.

À nouveau cette année, vous est offerte une programmation extraordinaire, axée sur la participation des familles. Vous y retrouverez vos activités préférées et plusieurs spectacles mettant en vedette vos artistes coup de cœur. Qu'il s'agisse du grand feu d'artifice, du fabuleux fort de La Guerre des Tuques, de l'initiation à la planche à neige pour les 2 à 7 ans, de la majestueuse grande roue, de l'incontournable glissade sur tube ou de l'unique tyrolienne, jeunes et moins jeunes seront comblés.

À ne pas manquer également, le retour de Télé-Québec avec deux spectacles pour les enfants et la famille : Les Argonautes et Génial!

En tout, 12 spectacles hauts en couleur vous seront présentés sur la Scène Loto-Québec dont ceux de Dumas et de Rémi Chassé! C'est un rendez-vous!

Viabilité hivernale

En plus de célébrer l'hiver, il faut s'y adapter. Voilà pourquoi la Ville de Repentigny souscrit aux principes de viabilité hivernale. Ce concept concerne les actions menées par tous les intervenants locaux pour combattre ou s'adapter à la dégradation des conditions de circulation en situation hivernale. Chez nous, il mobilise plus de 130 personnes prêtes à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 en situation de tempête, de chute de neige et de verglas.

Cette politique englobe toutes les actions précises destinées à combattre rapidement les effets néfastes de l'hiver sur la circulation, le déplacement des piétons et l'activité économique des commerçants de Repentigny. La sécurité est au cœur de ce grand concept de viabilité hivernale.

Toutefois, malgré tout cela, il est toujours de mise de réduire sa vitesse et de laisser une plus grande distance entre chaque véhicule. Soyons prudents!

Grands départs

Il y a quelques semaines, nous avons appris les décès de René Angéilil et de Daniel Dion. En quelques jours, Céline Dion a perdu son mari et son frère aîné. Je tiens à souligner l'apport inestimable de la famille Dion-Angéilil pour la région de Lanaudière et pour le Québec entier.

La famille Dion a grandi ici, à Charlemagne, voilà pourquoi toute la région est très identifiée à cette famille qui s'investit autant dans Lanaudière.

Je joins ma voix à celles de nombreux autres pour offrir mes plus sincères condoléances à Céline Dion, ses enfants et tous les membres des familles Angéilil et Dion dont madame Thérèse Tanguay-Dion pour qui j'ai une profonde affection.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Jusqu'au 21 février 2016 au Centre d'art Diane-Dufresne
DDXL de Diane Dufresne et Richard Langevin

DDXL, l'exposition inaugurale du Centre d'art Diane-Dufresne, situé à Repentigny, remporte un succès sans précédent auprès d'un public curieux et intéressé par la proposition audacieuse des œuvres et installations de Diane Dufresne et Richard Langevin. Le début de l'année 2016 offrira aux visiteurs une dernière chance de la découvrir puisque cette exposition se poursuivra jusqu'au 21 février.

Le couple de créateurs chevronnés nous invite à entrer dans son univers de création qui nous unit et nous réunit vers son objectif premier qui est de plonger le « regardeur » au cœur même de la créativité. Car pour ces derniers, toute personne possède le pouvoir de création. Notons au passage que la parution du carnet de bord, rédigé par Mme Dufresne, qui relate la mise en forme de la production de cette exposition d'envergure, et le cahier d'esquisses à colorier, remportent un grand succès auprès du public. Ces deux produits dérivés sont disponibles au comptoir d'accueil du Centre d'art Diane-Dufresne.



Les « girls » de Diane Dufresne, lors du vernissage inaugural du Centre d'art Diane-Dufresne. Photo © Caroline Laberge.

Plus de 6000 visiteurs ont franchi les portes du Centre d'art Diane-Dufresne à ce jour. Tous sont éblouis par la qualité architecturale du bâtiment, conçu par Maxime-Alexis Frappier de la firme ACDF.

Horaire régulier :

Mercredi et jeudi : 13 h à 17 h, 19 h à 21 h

Vendredi, samedi et dimanche : 13 h à 17 h

Entrée libre

Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/cadd, ou composez le 450 470-3010. Le Centre d'art Diane-Dufresne est situé au 11, Allée de la Création, à Repentigny.

Titres et mentions décernés par l'Hebdo Rive Nord
Repentigny et les Repentignois se démarquent

Depuis quelques années, le journal Hebdo Rive Nord décerne titres et mentions en lien avec les événements de la dernière année, et ce, dans plusieurs domaines et sphères d'activités. À nouveau, la Ville de Repentigny et les Repentignaises et Repentignois se démarquent du lot.

Le titre de l'initiative de l'année dans le secteur municipal a été octroyé à la Ville de Repentigny pour son apport au projet

de la Coopérative Havre du Petit Village, un nouveau complexe d'habitation en construction dans le secteur Le Gardeur, lequel abritera 100 logements abordables destinés à des personnes âgées en légère perte d'autonomie.

La Ville de Repentigny a aussi remporté la palme dans la catégorie événement de l'année dans le monde culturel avec la construction et la récente inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne (CADD).

Le titre d'événement sportif de l'année est allé à la 30^e édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale. Un réel succès!



▲ Le projet Havre du Petit Village s'est vu décerner le titre d'initiative municipale de l'année!

Toujours dans le merveilleux monde du sport, Francine Cinq-mars, présidente de Baseball Charlemagne-Le Gardeur, a été reconnue la personnalité de l'année avec, à l'avant-plan de ses réalisations, la présentation du Championnat canadien U-13.

Enfin, à signaler également dans la catégorie Personnalité de l'année dans le monde artistique, les mentions attribuées à Gisèle Côté directrice générale et artistique de l'ARAMUSIQUE et à François Renaud, chef de division du CADD.

Système automatisé de messagerie (SAM)
Des tests téléphoniques seront menés du 15 au 17 février

Dans le but de s'assurer que son système automatisé de messagerie en cas de mesure d'urgence est efficace, la Ville procédera à une série de tests téléphoniques du 15 au 17 février 2016.

Les appels seront lancés dans des secteurs ciblés

Lors de ces tests, seulement un échantillon des citoyennes et des citoyens, déterminé au hasard, sera contacté. Ce n'est donc pas l'ensemble de la population qui sera rejoint.

Quoi faire si vous recevez un appel ?

Si vous recevez un appel de SAM, veuillez écouter le message et suivre les instructions qui vous seront transmises. Le message

mentionnera clairement qu'il s'agit d'un test afin que les citoyennes et les citoyens sachent que ce n'est pas une mesure d'urgence réelle.

Comment s'inscrire à SAM ?

Afin de vous assurer d'être rejoint par téléphone en cas de mesure d'urgence, inscrivez-vous au portail en cliquant sur le lien rapide SAM à partir de la page d'accueil du site Internet de la Ville.

À propos de SAM

Le système automatisé de messagerie SAM permet de rejoindre rapidement les Repentignaises et les Repentignois lors de situations d'urgence ou exceptionnelles, par exemple, en cas d'avis d'ébullition, de bris d'aqueduc ou d'avis d'évacuation.



Nouvelles procédures d'inscription aux camps de jour, activités aquatiques, sportives et culturelles

Créez votre compte Loisirs Culture en quelques clics!



La Ville de Repentigny bonifie ses services en ligne afin de faciliter et d'accélérer le processus d'inscription aux camps de jour et aux activités aquatiques, sportives et culturelles. Ainsi, une plate-forme interactive sera progressivement implantée sur le site web de la Ville et vous aurez le plaisir de la découvrir au cours de la prochaine année.

Afin de profiter pleinement de cette nouveauté, les citoyennes et les citoyens qui souhaiteront prendre part à une activité offerte par la municipalité devront obligatoirement se créer un compte Loisirs Culture, sans quoi ils ne pourront accéder au formulaire d'inscription en ligne. *Cette nouvelle procédure s'appliquera dès les inscriptions aux activités printemps-été 2016.*

Un seul compte pour toute la famille

Dès le 15 février, rendez-vous au ville.repentigny.qc.ca et cliquez sur l'onglet Inscriptions loisirs/piscine des services en ligne. Vous serez alors automatiquement redirigé vers la plate-forme de création du compte Loisirs Culture. En remplissant le formulaire, vous devrez compléter votre profil, notamment en ajoutant tous les membres de la famille résidant à la même adresse, s'ils n'y apparaissent pas déjà. Une fois votre compte créé, il ne vous restera qu'à faire le choix de vos activités en consultant la brochure Loisirs Culture et attendre l'ouverture des inscriptions pour procéder.

À des fins administratives, assurez-vous de créer votre compte au moins 48 heures avant le début des inscriptions.

Rappelons que les inscriptions débuteront le 16 mars pour les activités sportives et aquatiques printemps-été 2016, et le 30 mars pour les camps de jour.

Aidez-nous à éviter un débordement d'achalandage au moment des inscriptions en créant votre compte Loisirs Culture le plus tôt possible et en choisissant vos activités à l'avance.

Pour toute information, consultez le ville.repentigny.qc.ca ou téléphonez au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire au 450 470-3001, poste 3400.

Nom de l'activité	Code	Numéro du groupe	Horaire

Comportements hivernaux

Bienvenue à la Brigade blanche

La nouvelle Brigade blanche de la Ville de Repentigny ira à la rencontre des citoyennes, des citoyens et des déneigeurs privés après chaque tempête de neige pour les sensibiliser aux bons comportements hivernaux.

La Brigade a pour mission d'informer les résidents et ne distribuera pas de contravention, car la priorité est d'améliorer la sécurité de tous en cas d'accumulation de neige.

« Notre objectif est d'assurer la sécurité des piétons et des usagers de la route quelque soient les conditions météorologiques », explique le conseiller municipal et président de la commission Services urbains, M. Éric Chartré.

Connaître les bons comportements hivernaux

La brigade distribuera des cartons d'information sur lesquelles sont rappelées les règles à suivre pendant l'hiver.

En effet, les Repentignois et les Repentignaises doivent éviter d'enneiger les bornes incendie et de pousser la neige sur la chaussée, ils doivent placer leur bac à ordures dans leur entrée privée, déblayer leur poubelle et respecter la réglementation en matière de déneigement.

La viabilité hivernale

La Politique de viabilité hivernale a été adoptée par la Ville de Repentigny en mai 2013 dans le but d'optimiser les actions de déneigement. Depuis, la Ville a su réduire significativement les effets néfastes de la neige. Avec la Brigade blanche, elle compte aujourd'hui sur la collaboration des citoyens pour réduire certains inconvénients.

Excellence Repentigny

Athlètes et artistes de la relève, à vos claviers!



Les Repentignaises et les Repentignois qui se démarquent dans les domaines de la culture ou du sport sont invités à déposer leur dossier de candidature

au programme de reconnaissance d'Excellence Repentigny. Cette année, pas moins de 40 000 \$ seront remis en bourses individuelles à hauteur de 350 \$ à 1000 \$, ainsi qu'en appui financier aux projets de perfectionnement. Le programme vise ainsi à soutenir la relève repentignoise dans la poursuite de son cheminement et l'atteinte de ses objectifs.

Critères de sélection

Pour être admissibles, les candidats doivent être âgés de 12 à 30 ans et être résidents de Repentigny. Les bourses sportives seront remises aux athlètes s'étant illustrés sur la scène provinciale, nationale ou internationale et seront octroyées en fonction des efforts et de la détermination du participant. Les bourses culturelles, quant à elles, seront attribuées aux artistes ayant participé à au moins trois activités liées à leur discipline au cours de l'année précédente et se démarquant par leur rigueur, leur assiduité et leurs réalisations.

Deux ambassadrices de chez nous

Pour cette 18^e édition, l'ancienne athlète olympique en nage synchronisée Stéphanie Durocher et l'artiste internationale en arts visuels Alexandra Bastien ont accepté d'agir à titre

d'ambassadrices pour le programme. Étant toutes deux maintes fois boursières, elles sont aujourd'hui fières de s'impliquer auprès de cette activité de reconnaissance. « Lorsque j'ai choisi de faire de mon art ma carrière, mon occupation à temps plein, les bourses d'Excellence Repentigny m'ont permis de rêver plus loin, de viser plus haut. Aujourd'hui, j'ai la chance de vivre ma passion dans plusieurs pays et malgré ma détermination et ma rigueur, l'appui financier d'Excellence Repentigny aura été indispensable à mon développement », explique notamment Alexandra Bastien.

Un soutien annuel aux projets de perfectionnement

En plus de son programme de bourses, Excellence Repentigny offre un soutien financier aux projets de perfectionnement et de développement, tant sportifs que culturels. Les demandes peuvent être acheminées à tout moment et sont analysées par le conseil d'administration de l'organisme, selon plusieurs critères d'admissibilité.

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour une bourse ont jusqu'au 26 février pour s'inscrire en ligne au excellencerepentigny.com. Les bourses seront remises dans le cadre du Gala annuel qui se tiendra le 3 juin 2016.



Les deux ambassadrices de cette année, Mmes Stéphanie Durocher et Alexandra Bastien, se joignent au président d'Excellence Repentigny, M. Michel Beauséjour, ainsi qu'au conseiller municipal, M. Éric Chartré, et invitent les jeunes Repentignaises et Repentignois à soumettre leur candidature en grand nombre!



Gagnante d'un crédit-voyage de 2 500 \$

Mme Diane Rivest a relevé le Défi bonne conduite!

C'est avec fierté que le président de la commission de la Sécurité urbaine, M. Raymond Hénault, et M. Claude Robillard, président de Voyages Robillard de Repentigny, ont remis un crédit-voyage de 2 500 \$ à Mme Diane Rivest, grande gagnante du Défi bonne conduite. Cette initiative des plus originales et fort remarquée a été déployée dans le cadre de la campagne annuelle de sécurité routière de la Ville de Repentigny. Ils sont ici accompagnés de M. Éric Chartré, conseiller municipal, et de Mme Helen Dion, directeur du Service de police de la Ville.

Jumelage Repentigny-Bergerac

Deux jeunes Repentignois iront travailler en France

À nouveau cette année, deux jeunes étudiants repentignois auront l'opportunité de travailler à Bergerac, ville française du Périgord jumelée à celle de Repentigny depuis 1997.

Les deux emplois sont offerts au sein du Service des espaces verts. Le tout d'une durée de sept semaines en période estivale. Simultanément, Repentigny accueillera deux Bergeracois au sein de son service Arts, culture et Lettres.

Il y aura échange mutuel au chapitre de l'hébergement. Les familles repentignois s'engagent à recevoir les visiteurs de Bergerac ; même procédé chez nos cousins français.

« Il y a déjà plus de 15 ans que de jeunes Repentignois participent aux Intermunicipalités. C'est une belle expérience de travail à vivre et une opportunité exceptionnelle de découvrir la France », indique Mme Denyse Peltier, conseillère municipale, présidente du Comité des jumelages à la Ville de Repentigny.

Les conditions de participation

Pour poser sa candidature, il faut être étudiant à temps complet, avoir 18 ans et plus, résider à Repentigny, être citoyen canadien et détenir un passeport valide.



▲ Josiane Proulx-Legault et Cassandra Roberge, les deux Repentignois ayant vécu l'expérience bergeracoise en 2015. Elles sont accompagnées des membres du comité des jumelages, M. Robert Charbonneau, Mmes Denyse Peltier et Gaby Lefrançois.

Aussi, pour prendre part à l'échange, il faut être libre de la mi-juin à la fin août inclusivement.

Date limite pour s'inscrire : 26 février

La date limite pour faire parvenir sa candidature a été fixée au vendredi 26 février. Ledit document, appelé formulaire d'emploi, est disponible sur ville.repentigny.qc.ca/emplois. On peut le compléter directement en ligne, y joindre son curriculum vitae et l'expédier. Prière de mentionner qu'il s'agit du programme d'échange étudiant avec Bergerac.

Les candidats sélectionnés seront rencontrés individuellement en entrevue.

Des informations additionnelles peuvent aussi être obtenues en composant le 450 470-3001, poste 3144.

Licences pour chien

C'est le moment d'acheter la licence 2016

Si votre chien n'a pas encore sa médaille 2016, c'est le moment de vous la procurer pour la nouvelle année. Elle est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre et coûte 27\$.

L'achat de la licence

Vous pouvez vous la procurer de trois manières :

- à l'hôtel de ville de Repentigny, au 435, boulevard Iberville ;
- chez Le Berger Blanc, au 9825, boulevard Henri-Bourassa Est à Montréal ;
- ou lors du passage d'un représentant du Berger Blanc à votre domicile à partir du 1^{er} février.

Au moment de demander la nouvelle licence, le propriétaire du chien doit fournir les informations nécessaires à l'identification de son animal en cas de besoin. N'oubliez pas que votre animal doit porter en tout temps sa médaille.

Une licence obligatoire

La licence canine est obligatoire pour tous les propriétaires de chiens à Repentigny.

Une personne qui ne l'achèterait pas pourrait recevoir une amende minimale de 50 \$ en plus des frais selon le tarif judiciaire en vigueur et du coût de la licence de 27 \$.

Cependant, la licence est gratuite dans certains cas.

Les personnes handicapées visuellement, les familles d'accueil pour les chiens Mira et les personnes bénéficiant de la zoothérapie peuvent obtenir la licence pour chien gratuitement sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de la Fondation Mira.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus au 31 décembre 2015 peuvent aussi obtenir une licence gratuitement sur présentation d'une preuve d'âge.



▲ Est-ce que votre chien a sa médaille pour 2016 ?

Faites partie de l'équipe !

Le recrutement pour les emplois d'été a commencé

La Ville de Repentigny est présentement en période de recrutement pour les emplois étudiants de l'été, alors envoyez votre candidature avant le 26 février prochain et faites partie de l'équipe !

La Ville recherche notamment des animateurs de camps de jour et de service de garde, des animateurs terrains de jeux, des moniteurs sportifs (soccer), des animateurs pour les bibliothèques publiques, des animateurs de la lecture dans les parcs, des agents de sensibilisation à l'environnement, des sauveteurs et moniteurs pour ses piscines, des étudiants en géomatique, des étudiants en technologie du génie civil, des journaliers et des gardiens de parcs.

Les emplois saisonniers sont ouverts aux jeunes de 16 ans et plus inscrits dans une institution scolaire reconnue.

Visitez ville.repentigny.qc.ca pour plus d'information et pour soumettre votre candidature en ligne.

Le camp des habiletés de Hockey Canada débarque à Repentigny

Le vendredi 26 février prochain, l'Organisation de hockey mineur C.L.L. accueillera l'un des très réputés camps des habiletés de Hockey Canada à l'aréna Le Gardeur. Une expérience inoubliable attend les joueuses et les joueurs de niveau novice, atome et pee-wee qui prendront part à l'activité de perfectionnement.

Avec six heures d'enseignement sur glace et hors glace, les camps des habiletés de Hockey Canada visent le travail et l'amélioration des habiletés de base, soit le patinage, les passes, le maniement du bâton et les tirs. De plus, les entraîneurs qualifiés de Hockey Canada y abordent les notions de respect, d'esprit sportif, de forme physique, de sécurité, de travail d'équipe ainsi que l'importance d'une attitude positive.

Le coût du camp est de 65 \$ par joueur, incluant un chandail Hockey Canada et un cadeau remis lors de l'activité.

Seulement quelques places sont disponibles! Pour toute information ou inscription, rendez-vous au hockey-cll.org/camp-dhabilités-de-hockey-canada.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 9 février 2016, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal



District 1
André Cyr 450 585-3410
cyra@ville.repentigny.qc.ca



District 2
Georges Robinson 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca



District 3
Denyse Peltier 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca



District 4
Cécile Hénault 450 654-3046
henaault@ville.repentigny.qc.ca



District 5
Éric Chartré 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca



District 6
Sylvain Benoit 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca



District 7
Raymond Hénault 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca



District 8
Normand Venne 450 585-6497
vennen@ville.repentigny.qc.ca



District 9
Martine Gendron 450 721-6699
gendronm@ville.repentigny.qc.ca



District 10
Bruno Villeneuve 514 266-2987
brville67@hotmail.com



District 11
Francine Payer 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca



District 12
Normand Urbain 450 585-3221
urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840



Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

